

**Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères / Plateforme Genre et
développement • 10 décembre 2018**

Agir pour les droits des femmes, enjeux et mobilisations

(Seul le prononcé fait foi)

Introduction par **Florence Mangin**, Haute fonctionnaire à l'égalité, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Madame la Députée,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Ambassadrices et Ambassadeurs,
Mesdames les Maires,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, je suis heureuse d'ouvrir cet événement à l'Assemblée nationale, aux côtés de Madame la Députée Rixain et de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances, dont l'engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité est total; et de la Plateforme Genre et Développement co-organisateurs à nos côtés, instance de dialogue avec la société civile.

Cette journée consacrée aux enjeux et aux leviers de mobilisation en faveur des droits des femmes est lourde de symbole puisqu'elle s'inscrit dans la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (*avec un grand H*) qui au lendemain d'un conflit mondial qui avait ravagé le continent européen, a posé les fondations d'un monde plus juste et équitable pour les femmes et les hommes.

Cette déclaration est née des convictions humanistes de personnalités éclairées du nord comme du Sud, telles que René Cassin, Eleanor Roosevelt ou encore Hansa Mehta d'Inde, et bien d'autres femmes d'exception auxquelles je veux rendre hommage aujourd'hui, telles que Minerva Bernardino de la République Dominicaine qui a plaidé pour l'inclusion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le préambule de la déclaration, ou encore Begum Shaista Ikramullah du Pakistan qui a promu sans relâche la mention à la liberté, à l'égalité et aux choix. Cette dernière a notamment inclus l'égalité des droits dans le mariage, comme moyen de combattre le mariage des enfants et les mariages forcés.

Le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle est l'occasion de rappeler la conviction de la France en la force du droit, fondement de l'ordre international, et pilier de la paix et de la sécurité. La

protection des droits des femmes en est une composante centrale, et la France les défend ardemment et avec force, dans toutes ses actions et les enceintes multilatérales dans lesquelles elle est pleinement investie, aux côtés de ses partenaires de la société civile et des défenseuses et défenseurs des droits humains.

*

Le ministre Le Drian l'a rappelé à la tribune de l'AGNU en septembre dernier, en matière de droits de l'Homme, le constat est à la régression générale. Les violations des droits se multiplient dans les environnements de conflits armés et font des femmes les premières victimes. L'espace des droits humains s'amenuise, y compris au sein des sociétés démocratiques, où les défenseurs des droits humains voient leur activité entravée par des lois qui visent à museler la société civile. Là encore, les mouvements de femmes sont touchés. La France se tient à leurs côtés.

Face à ces constats, nous devons agir, et réaffirmer haut et fort les principes et acquis universalistes prônés par la déclaration. Conformément aux engagements pris dans le cadre de la convention CEDEF de 1979, la France continuera à soutenir l'élimination de toutes formes de discriminations, y compris celles fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et à assurer aux femmes le respect de leurs droits sexuels et reproductifs, notamment leur droit à l'avortement.

*

Comme je l'ai dit, la France est un acteur résolu, dans le combat universel pour les droits des femmes et l'émancipation des filles et des femmes partout dans le monde. Dans ce cadre, la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes adoptée lors du CICID du 8 février 2018, vient concrétiser, dans le domaine international, les engagements du Président de la République de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat. Cette nouvelle stratégie s'inscrit pleinement dans les Objectifs du développement durable des Nations unies. Notre stratégie 2018-2022 se veut féministe et inclusive, et repose sur des approches essentielles de droit, de justice et d'égalité.

Sur le plan multilatéral, la Présidence française du G7 et la Présidence française du Conseil de l'Europe en 2019 permettront de concrétiser à l'international la diplomatie féministe de la France puisque l'égalité entre les femmes et les hommes sera au cœur de ces deux échéances.

Ces rendez-vous internationaux seront l'occasion de faire avancer les droits humains et réduire les inégalités, au travers d'un dialogue renforcé entre les Etats et la société civile, avec les acteurs de plaidoyer et les acteurs de terrain.

*

Ce dialogue renforcé, c'est aussi l'objet de notre rencontre aujourd'hui, et je m'en réjouis. Vous les savez sans doute, la majorité de l'effort financier de la France en faveur du développement est

dirigée vers les pays de l'Afrique subsaharienne et les pays voisins du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Cette région est donc de première importance pour nous.

Nous allons échanger particulièrement sur la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, qui a vu des avancées importantes en matière des droits des femmes résultant de mobilisations de femmes de la société civile: la vision moderne et égalitaire du rapport hommes-femmes gagne du terrain sur la vision traditionnelle et conservatrice caractérisant la plupart des sociétés de la zone, nombreux sont les Etats qui ont renforcé les cadres légaux criminalisant les violences faites aux femmes (Algérie en 2015), introduisant et pénalisant la notion de harcèlement sexuel (Egypte en 2014) et formalisant l'égalité sociale et économique (le Maroc et l'Algérie ont adopté le principe du salaire égal pour un travail égal). Sur le plan politique, l'Égypte et la Jordanie ont rendu obligatoires les quotas pour les femmes députés, de même que le Maroc et l'Irak. En Tunisie, la nouvelle loi électorale impose que 50 % des membres d'une liste électorale soient des femmes.

*

Malgré ces avancées importantes, la région reste la lanterne rouge du « Global Gender Gap Index 2017» puisque 14 des 17 pays de la zone figurent dans les 20 derniers classements des 144 pays étudiés dans le rapport.

C'est la zone qui est celle dans le monde où le taux moyen de disparité entre les femmes et les hommes est le plus élevé en 2017 (40%) selon le dernier rapport mondial annuel sur les disparités entre les femmes et les hommes publié par le Forum Economique Mondial. Le nombre d'années nécessaires afin d'éliminer ces disparités est ainsi estimé à 157 ans, plaçant la région en avant-dernière position (juste avant l'Asie du sud-est).

*

Plus que jamais, nous devons agir pour réduire ces inégalités persistantes.

Cette rencontre-débat est importante et permettra d'avoir un aperçu des différents leviers d'actions pour réduire les inégalités femmes-hommes dans la zone Moyen Orient et Afrique du Nord. La première table ronde sera consacrée au programme multi-partenarial sur le leadership des femmes appuyé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la seconde table ronde portera sur l'évolution des droits des femmes dans la région et des initiatives de terrain en faveur des transformations des rapports de genre, y compris sur les enjeux de masculinités. Enfin, la dernière table-ronde présentera les enjeux et actions de plaidoyer pour les droits humains s'inscrivant dans l'actualité des conférences internationales.

Je suis convaincue par la richesse des interventions et la qualité et la diversité de l'audience, que les échanges seront fructueux et vous souhaite à toutes et tous d'excellents travaux.